

inoculé à des chats (sur le pavillon de l'oreille) ayant produit des ulcérations spécifiques; du pus recueilli sur celles-ci et appliqué sur des excoriations que M. Diday s'était faites lui-même à l'imitation de M. de Welz, ont déterminé les pustules syphilitiques (1).

L'animal a donc servi d'intermédiaire actif dans cette transmission contagieuse; il a lui-même absorbé le virus. Cette assertion est mise définitivement hors de toute contestation par la malheureuse expérience à laquelle s'est soumis M. Melchior Robert, de Marseille. Il a contracté trois chancres phagédéniques et gangréneux, avec accompagnement de lymphite, adénite, érysipèle phlegmoneux. Il avait pris le virus sur un chat inoculé par lui-même (2).

Le chat et le singe ne sont pas les seuls mammifères que la syphilis ait pu affecter. Le docteur Pauli, de Landau, prétend avoir constaté l'existence d'un condylome sur le pénis d'un taureau, et des écoulements muqueux chez les vaches couvertes par ce taureau. Mais ces affections guérirent spontanément, et n'offraient, sans doute, que les fausses apparences de la syphilis. On a également observé en Allemagne, en Bohême, en Styrie, dans le royaume lombardo-vénitien, sur beaucoup de chevaux, une maladie qui présente une grande ressemblance avec les symptômes locaux de la syphilis (3).

F. — *Thérapie générale de la diathèse syphilitique.*

La découverte du spécifique suivit d'assez près, je l'ai déjà dit, l'invasion européenne de la syphilis. Le mercure fut déclaré le remède souverain de ce mal. Il est demeuré, pendant trois siècles, en possession à peu près exclusive du privilège décerné par la voix publique. Cependant, quelques cas de loin en loin se montraient réfractaires à son action. Les sudorifiques, la salsepareille et le gayac, lui faisaient

(1) *Gaz. méd.*, 1851, p. 809.

(2) *Union médicale*, 1852, p. 561.

(3) M. Balardini. (*Gaz. méd.*, 1850, p. 287.)

concurrence. Il avait l'inconvénient, chez beaucoup d'individus, par un mauvais emploi surtout, de provoquer des stomatites et des salivations fatigantes et opiniâtres, de donner lieu à des éruptions ou à des irritations gastro-intestinales, à des dévoiements chroniques, etc.

On s'aperçut aussi qu'il ne réussissait pas également à toutes les périodes de la syphilis, et que son administration, au lieu d'être abandonnée à la routine, devait être dirigée avec discernement et réglée selon les circonstances.

Le traitement de la syphilis s'est donc considérablement perfectionné par suite des observations modernes.

I. — MOYENS HYGIÉNIQUES.

Quoique ces moyens ne soient pas dans tous les cas d'une absolue nécessité, ils donnent un concours en général trop précieux pour qu'il soit permis de les négliger.

Il importe que les malades se garantissent contre les vicissitudes atmosphériques, qu'ils maintiennent à la surface du corps une douce chaleur, qu'ils respirent un air sec et tempéré. Les bains peuvent leur être utiles.

Le régime doit être adoucissant; tout excès nuirait. Les aliments stimulants, les liqueurs spiritueuses, ajouteraient aux causes d'excitation déjà produites par la maladie ou suscitées par le traitement.

Si le malade est faible, son régime doit être analeptique; s'il est fort et pléthorique, on doit lui défendre les aliments solides. La diète est un auxiliaire extrêmement puissant; elle active l'absorption des médicaments (1).

Le malade doit éviter toute fatigue, toute impression vive, et les rapports sexuels.

II. — MOYENS PHARMACEUTIQUES, ET CHIRURGICAUX.

L'indication première est de prévenir le développement de la diathèse syphilitique; la seconde, de la combattre si elle est

(1) Dans le traitement dit *arabique*, dont il sera parlé bientôt, on use de la diète sèche; elle ne consiste qu'en galettes, raisins secs, figues sèches, amandes torrifiées; exclusion de soupes,

effectuée et surtout si elle provoque des manifestations. Le traitement varie donc selon les périodes de la maladie.

a. — Traitement de la syphilis primitive. — Lorsqu'un chancre s'est formé, source de toute production syphilitique ultérieure, c'est à la tarir qu'il faut d'abord s'attacher.

Hunter, considérant cette affection comme locale d'abord, avait pensé qu'il fallait cautériser ou même extirper la partie qui en était le siège. En 1827, M. Ratier eut l'idée d'appliquer au chancre vénérien la méthode ectrotique, alors proposée contre la variole. M. Ricord adopta bientôt après cette idée, et lui donna une réalisation essentiellement pratique.

Que le chancre soit le résultat d'un commerce impur ou d'une inoculation, s'il est cautérisé profondément, complètement, dès les premiers jours de son apparition, ses progrès s'arrêtent, le mal rétrograde et disparaît bientôt. Le nitrate d'argent, la pâte de Vienne, sont les agents employés selon que le chancre est superficiel ou profond, phagédénique ou induré.

Jusqu'à quelle époque la cautérisation du chancre peut-elle empêcher le développement de la diathèse syphilitique? M. Ricord croit qu'elle est efficace jusqu'au cinquième jour.

Mais on sait que le chancre peut s'indurer dès le troisième jour; et si l'induration est l'indice de la généralisation de la maladie, une cautérisation opérée après cette époque serait nécessairement tardive et inefficace.

Il faut donc cautériser pour détruire le mal local; mais, à moins de s'y prendre dès le deuxième ou le troisième jour, il est prudent de ne pas borner à ce moyen le traitement de la syphilis primitive. Il convient d'user des moyens propres à prévenir les progrès de la diathèse. Il faut agir comme si déjà la syphilis était secondaire, c'est-à-dire employer les mercuriaux.

Quelques médecins croient même que ces moyens, mis en usage dans la première période, n'empêchent pas le dévelop-

ragoûts, etc. On ne donne que deux fois par semaine de la viande rôtie. (Mém. de M. Payan; *Journal de Médecine de Bordeaux*, 1844, p. 116.)

pement des accidents secondaires; mais cette inutilité tient sans doute à un emploi irrégulier ou imparfait du médicament, dont l'efficacité ne se dément que bien rarement.

On a proposé la cautérisation continue des chancres par l'application d'un bourdonnet imprégné d'une solution d'azotate d'argent⁽¹⁾. L'action du caustique doit être subordonnée à l'aspect de l'ulcération.

Quelquefois, il faut réveiller l'énergie vitale; c'est ce que M. Ricord juge nécessaire quand le chancre est phagédénique, serpigineux, gangréneux. Il recommande l'usage intérieur du tartrate de potasse et de fer.

b. — Traitement de la syphilis secondaire. — C'est surtout à l'apparition des symptômes de la syphilis secondaire que le mercure est indispensable.

Jadis on l'employait en frictions; on l'a quelquefois administré en bains (sublimé-corrosif⁽²⁾), en fumigations (cinnabre⁽³⁾); mais par l'administration intérieure, on est plus sûr de son action, et cette voie doit être préférée, sauf dans les cas exceptionnels.

La liqueur de Van Swieten se prescrit à la dose d'une cuillerée à bouche tous les matins; on peut la remplacer par une solution de bi-chlorure de mercure dans l'eau distillée (0^{gr},30 pour 150, d'eau distillée; on en donne, soir et matin, une cuillerée à café dans une tasse d'eau tiède, à laquelle on ajoute une cuillerée de sirop sudorifique). Le proto-iodure de mercure (0^{gr},05 par pilule, avec extrait de ciguë ou tout autre), est encore un moyen usité.

L'expérience apprend qu'il faut une dose déterminée de médicament pour guérir complètement une affection syphilitique. Michel Cullerier estimait qu'une affection récente exigeait 18 grains (environ 1 gramme) de sublimé, et une affection ancienne, de 24 à 36 grains.

⁽¹⁾ M. Ébiard de Bourg. (*Union médicale*, t. II, p. 168.)

⁽²⁾ M. Fabrege. (*Gaz. des Hôpit.*, 1846, p. 476.)

⁽³⁾ V. des Obs. de M. Venot. *Journal de Méd. de Bordeaux*, 1836, t. III, p. 115.

J'ai toujours suivi avec succès les préceptes de Cullerier. La durée du traitement est relative aux proportions employées journellement.

M. Chomel ne donne qu'une petite dose (un dixième de grain par jour), mais il prolonge le traitement cinq et six mois ⁽¹⁾.

Chez les enfants très-jeunes, la dose du sublimé doit être très-minime; M. Trousseau n'en fait prendre qu'un milligramme par jour ⁽²⁾.

M. Huguier a cru que le traitement mercuriel pouvait nuire aux femmes enceintes, provoquer l'avortement, etc. ⁽³⁾; mais cet accident tient le plus souvent à l'état morbide grave du fœtus. N'est-il pas d'un grand intérêt de guérir le plus promptement possible la mère, et par son intermédiaire de traiter en même temps le fœtus?

Le bi-chlorure de mercure a été employé en bains, en commençant par la dose de 8 gr. ⁽⁴⁾, que l'on a élevée jusqu'à 60, ⁽⁵⁾. On associe l'hydrochlorate d'ammoniaque, pour prévenir la décomposition du bi-chlorure et augmenter sa solubilité.

En Provence, à Marseille surtout, on a recours au traitement dit *arabique*. M. Payan en a donné la formule ⁽⁶⁾; l'agent efficace est un proto-chlorure de mercure formé par une dose presque égale de sublimé et de mercure métallique combinés. Il peut rester une certaine quantité de bi-chlorure non altérée, ou elle peut se reformer, comme le pense M. Mialhe ⁽⁷⁾. C'est un remède qui est antisypilitique, comme

⁽¹⁾ *Gaz. des Hôpit.*, 1843, p. 254.

⁽²⁾ *Gaz. méd.*, 1847, p. 119.

⁽³⁾ *Gaz. des Hôpit.*, 1846, p. 497.

⁽⁴⁾ Caffé; *Considérations sur les avantages de la méthode des bains mercuriels dans le traitement de la syphilis*. (Thèses, 1815, n° 68.)

⁽⁵⁾ *Gaz. des Hôpit.*, 1846, p. 476.

⁽⁶⁾ *Journal de Méd. de Bordeaux*, 1844, p. 114. Voici la formule que M. Payan a insérée dans le *Bulletin de Thérapeutique*, t. XXVIII, p. 89 :

Mercure coulant et deuto-chlorure de mercure 30,
Pyrrhène, agaric, séné..... 60,

Miel s. q.; divisez en pilules de 0^{gr} 20 à 0,30. — 2 par jour.

On ajoute un opiat et une tisane composés de sudorifiques.

⁽⁷⁾ *Union*, t. I, p. 27.

tous les mercuriaux, mais il ne mérite aucune préférence. Les purgatifs qu'on ajoute peuvent remplir quelques indications utiles, mais ils n'augmentent pas l'action spécifique du mercure.

Le *bi-chromate* de potasse, essayé par M. Vicenti sur la recommandation de M. Robin, s'est montré efficace ⁽¹⁾.

L'*arsenic* a été mis en usage dans certaines manifestations, surtout dans les affections cutanées. M. Sicherer de Heilbrunn a préconisé la teinture de Fowler ⁽²⁾.

L'*iodure d'arsenic et de mercure* a été employé dans la syphilis secondaire par le docteur Wood ⁽³⁾.

Les préparations d'*argent*, vantées par Serre de Montpellier et par M. Sicard de Marseille, ont été essayées par M. Payan d'Aix sans de grands résultats ⁽⁴⁾. MM. Boys de Loury et Costilhes n'ont pas mieux réussi ⁽⁵⁾.

Les *sulfureux* offrent un concours extrêmement utile. Tous les ans, les eaux de Bagnères de Luchon et de Barèges obtiennent, dans le traitement des affections syphilitiques rebelles, des résultats avantageux. Les mercuriaux qu'on emploie en même temps ne font pas saliver ⁽⁶⁾.

L'iode a été substitué au mercure par le docteur Moïjs'Si-soviecs de Vienne, soit comme topique, soit comme moyen général. Il a surtout conseillé les bains d'iode rendus plus actifs par l'addition de 4,000 à 4,500 grammes de chlorure de sodium ⁽⁷⁾.

On a placé parmi les moyens curatifs de la syphilis constitutionnelle, la syphilis elle-même. La syphilisation, c'est-à-dire l'imprégnation du virus syphilitique par des inoculations

⁽¹⁾ Académie des Sciences, 10 novembre 1851. (*Gaz. méd.*, p. 726.)

⁽²⁾ *Gaz. des Hôpit.*, 1843, p. 264.

⁽³⁾ *Gaz. des Hôpit.*, 1844, p. 160.

⁽⁴⁾ *Journ. de Méd. de Bordeaux*, 1844, p. 301

⁽⁵⁾ *Gaz. méd.*, t. XV, p. 396.

⁽⁶⁾ Dit M. Fontan. (*Bull. de l'Acad. de Méd.*, t. X, p. 694.) Toutefois, la salivation n'est pas empêchée par l'emploi simultané des mercuriaux et des sulfureux; par exemple, en mêlant à l'onguent mercuriel une certaine dose de sulfure de potasse. J'ai fait souvent cet essai à l'hôpital.

⁽⁷⁾ *Bulletin de l'Acad. de Méd.*, t. XIII, p. 554.

répétées, a été vantée comme moyen curatif par M. Auzias-Turenne ⁽¹⁾ et par M. Sperino de Turin ⁽²⁾. Plusieurs essais ont été faits ⁽³⁾; ils ne sont rien moins que concluants.

Si la syphilisation pouvait être essayée avec quelque apparence de raison, ce serait dans les cas de symptômes graves de syphilis constitutionnelle, résistant avec opiniâtreté aux spécifiques ordinaires. La substitution d'une forme, d'un mode nouveau de la même affection, serait tentée comme moyen d'en changer, d'en abrégier la marche, et de hâter une solution. Hors ces cas, excessivement rares, la syphilisation curative doit être sévèrement proscrite.

c. — *Syphilis tertiaire.* — Peu de temps après avoir été découvert, l'iode fut employé dans le traitement de la syphilis ⁽⁴⁾. On lui reconnut des propriétés incontestables dans toutes les périodes de cette affection, dans les accidents primitifs ⁽⁵⁾ comme dans les symptômes secondaires ⁽⁶⁾. Mais c'est surtout dans la syphilis tertiaire que son utilité a été généralement appréciée.

De toutes les préparations d'iode, l'iodure de potassium est la plus usitée, la plus avantageuse et la plus inoffensive pour l'organisme.

La dose est de 50 ou 75 centigrammes à 2 et 3 grammes par jour. M. Ricord le donne dans le sirop de salsepareille. L'iodure de potassium réussit surtout lorsque le mercure a

⁽¹⁾ *Gaz. méd.*, 1851, p. 43, 428, 761. — *Archives de méd.*, 4^e série, t. XXVII, p. 174, 402.

⁽²⁾ *Gaz. méd.*, 1851, p. 479, 625; 1852, p. 510.

⁽³⁾ V. la communication de M. Marchal de Calvi (*Gaz. des Hôpit.*, 1851, p. 549, 568); — le Rapport de M. Bégin (séance de l'Académie de Médecine du 20 juillet 1852. — *Bull. de l'Acad.*, t. XVII, p. 879); — et la discussion à laquelle prirent part MM. Malgaigne, Ricord, Gibert, Larrey, Depaul, Michel Levy (*idem*).

⁽⁴⁾ V. un exposé très-bien fait par M. Aran, de l'histoire des préparations d'iode appliquée au traitement de la syphilis. (*Archives*, 4^e série, t. XIII, p. 77.)

⁽⁵⁾ M. Bazin à l'Oureine. (*Gaz. des Hôpit.*, 1843, p. 282.) — M. Mistler de Sélestat. (*Gaz. de Strasb.*, 1845, p. 114.)

⁽⁶⁾ M. Schutzenberger. (*Gaz. de Strasb.*, 1843, p. 214.) — M. Moijs'Sisovics, déjà cité. (*Gaz. des Hôpit.*, 1843, p. 280.)

échoué, et que la constitution est délabrée. Ce médicament aide à la restauration de l'économie ⁽¹⁾.

C'est aussi le calmant par excellence des douleurs syphilitiques prodromiques ⁽²⁾.

Il est des circonstances où l'association de l'iode et du mercure produit d'excellents effets. M. Gibert ⁽³⁾ et M. Ricord ⁽⁴⁾ emploient souvent ce mélange. Voici une formule très-usitée :

Sirop de salsepareille.....	500,
Iodure de potassium.....	20, à 50,
Bi-iodure de mercure.....	0,10 à 0,15

(Deux cuillerées par jour).

J'ai vu ce médicament réussir dans des cas de symptômes consécutifs très-opiniâtres, qui avaient résisté aux mercuriaux seuls.

M. le docteur Venot a obtenu la cicatrisation d'ulcérations tertiaires rebelles aux moyens ordinaires et surtout à l'iodure de potassium, par l'usage soutenu du sirop de proto-iodure de fer de Dupasquier, et par l'emploi d'une pommade ainsi formulée :

Axonge.....	50,
Tannin pur.....	5,
Nitrate acide de mercure,	12 gouttes.

(Un seul pansement par vingt-quatre heures).

L'un de ses malades a été présenté à la Société de Médecine (séance du 21 mars dernier). Il porte une très-large cicatrice solide à la partie supérieure interne et externe de la cuisse droite, s'étendant à la région inguinale.

M. Ricord, cherchant un succédané à l'iodure de potassium, devenu d'un prix excessif, a cru le rencontrer dans le *bromure de potassium*. Les effets ont d'abord paru analogues, quoique plus lents ⁽⁵⁾. Mais des expériences suivies avec une

⁽¹⁾ C'est un stimulant modéré qui active les fonctions de la peau et des muqueuses, et produit sur le système nerveux une action enivrante. (Ricord; *Gaz. des Hôpit.*, 1846, p. 134.)

⁽²⁾ Diday. (*Gaz. méd.*, t. XVIII, p. 806.)

⁽³⁾ *Bulletin de l'Académie*, t. XII, p. 385.

⁽⁴⁾ *Gaz. des Hôpit.*, 1846, p. 135.

⁽⁵⁾ *Idem*, p. 97.

exactitude parfaite, et suffisamment multipliées, ont prouvé à M. Huette que ce médicament est complètement dépourvu de propriétés antisyphilitiques ⁽¹⁾.

L'or a été employé par les médecins de Montpellier depuis Chrestien l'oncle, par Niel de Marseille, par M. Legrand de Paris, et par M. Payan d'Aix ⁽²⁾. L'oxide est administré en frictions sur la langue, ou donné à l'intérieur, à la dose de 0,002 à 0,01.

Les sudorifiques, la tisane de Feltz, celle de Pollini, les robs composés de substances végétales diverses, ont été opposés à la syphilis ancienne.

M. Baudens a aussi essayé, au Val-de-Grâce, l'hydrothérapie, dans un cas de carie syphilitique; il a réussi ⁽³⁾.

G. — *Prophylaxie de la diathèse syphilitique.*

Beaucoup de préservatifs ont été imaginés pour empêcher la propagation de la syphilis. Le meilleur serait une sévérité de mœurs qu'on ne peut guère espérer.

M. Worbe a proposé de faire des lotions sur les parties sexuelles, immédiatement après un rapport suspect, avec une solution de bi-chlorure de mercure, à laquelle on ajoute du laudanum, de l'acétate d'ammoniaque et de l'alcool ⁽⁴⁾. Cette lotion peut neutraliser, détacher le virus demeuré à la surface; mais elle n'a aucune action sur le fluide contagieux qui a pénétré dans les replis cutanés, dans les orifices des follicules, dans le canal de l'urètre. Ce moyen est illusoire.

Une autre méthode prophylactique appliquée aux accidents secondaires et tertiaires, a été récemment proposée par M. Diday ⁽⁵⁾. Elle s'appuie sur les vues théoriques déjà mentionnées.

La syphilis secondaire ou tertiaire étant censée n'attaquer

⁽¹⁾ *Mém. de la Soc. de Biologie*, t. II, p. 19.

⁽²⁾ *Journal de Méd. de Bordeaux*, 1844, p. 296.

⁽³⁾ *Gaz. des Hôpit.*, 1843, p. 547.

⁽⁴⁾ *Bulletin de l'Académie de Méd.*, t. XII, p. 723.

⁽⁵⁾ *Gaz. méd.*, 1849, p. 751, 773.

un individu qu'une fois, on espère l'empêcher de se reproduire ultérieurement, en l'inoculant, comme jadis on inoculait la variole, pour la procurer bénigne et en préserver à l'avenir.

M. Diday a inoculé seize malades avec du sang emprunté au coude d'un individu atteint d'accident tertiaire (périostose du voisinage de l'articulation cubito-humérale). Il a suivi avec attention tous ces malades ayant déjà des chancres, et après six mois écoulés, il n'a vu survenir d'accident secondaire que chez un seul individu, dont le chancre primitif était induré. Trois autres malades ont gagné de nouvelles ulcérations, datant de trois mois au moment où M. Diday écrivait ⁽¹⁾.

M. Vidal de Cassis a opposé aux tentatives de ce médecin, de sérieuses objections ⁽²⁾. Est-il avéré qu'on ne peut contracter la syphilis constitutionnelle qu'une fois? Le sang d'un tertiaire recèle-t-il positivement le virus syphilitique? Pourquoi le prendrè au voisinage d'une périostose plutôt qu'ailleurs? Seize faits sont bien peu pour décider une si grave question. Sur ces seize faits, le résultat n'est négatif qu'une fois. Mais lorsqu'on traitait la syphilis sans mercure, on ne voyait, en général, de symptômes secondaires que sur un seizième (au rapport de M. Desruelles), juste la même proportion qu'après les expériences de M. Diday. Six mois d'attente, pour porter un jugement et dire qu'il n'y aurait pas de récurrence à craindre, sont insuffisants, etc. Enfin, en admettant que l'inoculation soit réelle, qui assure qu'on ne donnera pas une maladie très-grave? Ne voit-on pas souvent des femmes dont l'état morbide est très-léger, dont la santé paraît excellente, infecter profondément, et communiquer une syphilis complexe et très-opiniâtre? La vaccination syphilitique ne préserve point des symptômes primitifs; elle diffère donc essentiellement de l'inoculation variolique ou de la vaccination, dont l'effet prophylactique s'étend à toute la maladie.

Pendant que les expériences de M. Diday étaient jugées assez sévèrement, d'autres essais, tentés dans un but ana-

⁽¹⁾ P. 775.

⁽²⁾ *Union méd.*, 1849, p. 537.